



**DELIB 39-2024**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CAHUZAC  
Séance du 20 juin 2024 à 20h00**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 7

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 16/06/2024

Date d'affichage : 16/06/2024

L'an deux mille vingt et quatre et les vingt juin à 20h10, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Emeline PAGES, Nadège BOUYSSSE et Martine BOUSQUET et Messieurs François LEDOUX, Simon SAFFORES

Excusés : M. Adrien STOLDICK pouvoir à M. Simon SAFFORES, Mme Evelyne ROUANET pouvoir à Mme Emeline PAGES, M. Cédric GARCIA pouvoir à Mme Alexia BOUSQUET

Retards : M. Jean-Luc IMART arrivé à 21h48, il prend part au conseil à partir de la délibération

Secrétaire de séance : Mme Emeline PAGES

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 9                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Objet de la délibération : Autorisation donnée au maire pour recruter une secrétaire de mairie**

Mme le maire annonce qu'elle a fait passer plusieurs entretiens pour le recrutement d'une secrétaire de mairie, comme annoncé lors du précédent conseil, que l'un des candidats semble convenir pour le poste, elle demande au conseil de bien vouloir l'autoriser recruter cette personne à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour une période de 6 mois en tant que contractuel selon l'article L332-8 (7°) du code de la fonction publique.

Mme le maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à faire l'ensemble des démarches administratives pour recruter une secrétaire à partir du 1 juillet 2024 selon la délibération 16-2023 du 25 mai 2023.

Si le candidat convient au poste, elle propose au conseil de recruter ce candidat à la fin de son CDD en emploi permanent.

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET